



ELSEVIER

VIE SCIENTIFIQUE



www.elsevier.com/locate/natsci

Les observatoires opérationnels sur l'environnement et leur rôle dans les démarches de développement durable (Bordeaux, 20-21 janvier 2003)

Compte rendu de colloque

Operational observatories of the environment and their roles in sustainable development process (Bordeaux, 20-21 January 2003)

Seminar

Luc Bossuet *

Sociologue, CNRS - Ladyss, université Paris-X, bât K, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre cedex, France

Les observatoires opérationnels sur l'environnement (OOE), structures de collecte et de transfert d'informations sur les évolutions des milieux naturels et anthropisés, viennent de tenir leur troisième colloque national. Ces assises, organisées par le réseau IDEA¹, avaient pour objectif de préciser les apports de l'observation environnementale aux démarches de développement durable, de faciliter les échanges et les rapprochements entre acteurs publics et privés, locaux, nationaux et européens, et de faire se rencontrer observatoires opérationnels² et observatoires de recherche sur l'environnement (ORE). La présentation des activités des OOE, des outils d'aide à la décision qu'ils produisent et le

développement de leurs partenariats étaient au centre de ces journées. La diversité de leurs situations et de leurs modes d'organisation, ainsi que la nécessité d'homogénéiser leurs méthodes de travail, méritaient à elles seules cette confrontation. Les débats étaient organisés en séances plénières entre lesquelles s'intercalaient des ateliers thématiques centrés sur la gestion de l'eau, la maîtrise de l'énergie et le transfert des connaissances.

Après une cession dédiée à la présentation des missions des OOE (cf. encadré), la première journée a été consacrée aux activités développées par différentes structures dont les implantations régionales sont différentes. Cette démarche visait à préciser les liens existant entre ces structures, les pouvoirs régionaux, la recherche et les interlocuteurs de terrain. On regrettera toutefois l'absence de présentation de la part d'associations environnementales et professionnelles permettant de saisir réellement leurs activités et leurs rôles dans ces dispositifs ainsi que leurs liens avec les observatoires opérationnels et de recherche. Trois interventions types sont cependant à retenir.

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : lbossuet@u-paris10.fr (L. Bossuet).

¹ Le réseau IDEA (information sur le développement environnement en Aquitaine) basé à Petite Tour 2000, 1, Terrasse Front du Médoc, 33076 Bordeaux cedex, <http://www.idea-reseau.org/>

² À ce jour, il existe cinquante-trois OOE répartis sur tout le territoire national.

Encadré. Missions des observatoires opérationnels sur l'environnement

La fonction première des observatoires opérationnels sur l'environnement est de collecter les données ayant trait à l'évolution des milieux, à la qualité de l'eau et aux pollutions énergétiques, etc., auprès des collectivités locales, des services de l'État, des agences de bassin, des entreprises privées et publiques, des associations et des citoyens. Une fois centralisées et synthétisées, ces informations sont mises à la disposition des différents partenaires. La seconde fonction de ces observatoires, en lien avec les acteurs précités et les observatoires de recherche sur l'environnement (ORE), est de produire des données permettant l'analyse des évolutions en cours dans les domaines considérés. Collecteurs – et pour certains producteurs – de données, les OOE, ont pour troisième mission de transmettre leurs résultats aux instances territoriales ou nationales, notamment pour que celles-ci les utilisent dans les négociations internationales afin de définir les clauses des différents traités portant sur la préservation de l'environnement. L'ensemble des actions des OOE s'inscrit dans une logique de partenariat réunissant de nombreux acteurs au sein de réseaux thématiques.

La première, à l'initiative de l'OOE de Poitou-Charentes, a donné lieu à la présentation de logiciels reflétant la mise en réseau, via Internet, de partenaires de terrain à même d'évaluer les évolutions qualitatives et quantitatives de la ressource en eau. Instruite, organisée et appuyée par le conseil régional, cette démarche vise à mieux connaître la situation présente afin de faire face aux multiples risques et usages concurrents de ce bien collectif alors que la région est partagée entre les agences de l'eau d'Adour-Garonne et du bassin de la Loire et que ces deux institutions paraissent ne pas être en mesure de fournir des informations comparables.

La seconde, venant de l'observatoire de l'Adour, structure implantée au cœur du site universitaire de Pau après négociation entre l'université, l'agence de bassin et le conseil général, la DDE, les professionnels de la pêche et de l'agriculture, a pour mission de collecter et de produire des données sur la gestion des berges et des ouvrages du fleuve et de les transmettre aux acteurs préoccupés par l'évolution et la préservation de ce milieu.

La troisième, présentée par l'association de l'eau de la Plaine d'Alsace, a la particularité d'unir l'État, la région, les départements concernés et l'agence de l'eau Rhin Meuse, les associations et les professionnels utilisateurs, mais également les *Länder* suisses et allemands limitrophes concernés par le problème. Sur le territoire métropolitain, la mission de cette association est d'assurer annuellement la collecte d'informations sur 200 points d'observation suivis par la DIREN et tous les cinq ans, de recueillir les informations concernant les évolutions de la nappe phréatique à partir de 800 points d'observation. Une fois cette phase assurée, les informations, accompagnées d'une notice explicative, sont transmises aux différents partenaires et aux citoyens. Ces renseignements font l'objet de recommandations à travers un système

d'information géographique (SIG) et d'indicateurs techniques délivrés aux services du conseil régional.

Au-delà de la diversité des situations exposées et des multiples interventions qu'elles ont suscitées, un premier bilan peut être dressé pour comprendre les actions et le fonctionnement des OOE. Bien qu'ils répondent à un objectif commun et qu'ils soient structurés sur la base d'une coopération entre acteurs de terrain, leur mise en place est différente d'une région à l'autre.

Certains, comme c'est le cas dans le premier exemple présenté, fonctionnent sur une logique territoriale à l'échelle d'une région administrative. Le but principal est de répondre aux besoins de connaissances des conseils régionaux dans un domaine précis. À cette fin, leurs actions se résument à la collecte de données auprès d'informateurs locaux, et après traitements, à la mise en réseau des renseignements recueillis. Le partenariat reste cependant limité, les actions peu négociées et les informations collectées peu homogènes, de sorte que les données accessibles par les partenaires ont une portée limitée qui ne permet pas une prise de décision collective et négociée. L'action de ces observatoires paraît davantage s'inscrire dans la logique centralisée et descendante propre au modèle jacobin que dans un modèle de cogestion permettant aux populations concernées une réelle prise de conscience des risques existants.

D'autres, à l'instar du second cas présenté, travaillent sur un problème particulier, faisant abstraction de toutes frontières administratives et agissent dans une logique de partenariat effectif. La structuration en étoile du réseau permet une évaluation des informations collectées, leur vérification sur la base d'une controverse. Le lien avec la recherche paraît être indispensable et actif, permettant une redéfinition des protocoles d'étude au vu des avancées scientifiques et des réalités de

terrain. La transparence et l'homogénéité de l'information, associées au débat, paraissent être un plus, suscitant une forte implication des différents acteurs concernés.

Enfin, un troisième groupe, développe son activité dans une logique de territoire, qui implique d'importants partenariats nécessaires à l'établissement de référentiels communs à tous les acteurs concernés, indépendamment des problèmes techniques, voire linguistiques que cela soulève. Loin d'être considéré par les membres de l'OOE comme une contrainte supplémentaire, cette exigence permet de développer une prise de conscience collective des risques engendrés par l'activité humaine, au-delà des frontières administratives. Dans ces cas, il est à noter l'implication des OOE dans la production de données et l'effort d'explication fait en direction du public pour expliquer la situation et ses évolutions.

Derrière ces différents modes d'implication dans la production, la collecte et le transfert de l'information, existent plusieurs enjeux qui ont fait l'objet d'importants débats en ateliers comme en séance finale. Bien qu'il soit impossible de retracer l'ensemble des interventions, plusieurs points méritent que l'on y porte attention.

B. Barraqué (École nationale des ponts et chaussées) a souligné la nécessité préalable d'avoir des représentations et des constructions sociales communes des objets, avant de débattre de leur gestion. Il a également insisté sur la nécessité de considérer le public comme un acteur majeur, capable de comprendre les problèmes scientifiques et techniques et en droit de pouvoir participer au débat. Pour appuyer son point de vue, il s'est appuyé sur l'exemple britannique de la ligue de préservation des oiseaux.

Le même point de vue a ensuite été soutenu par S. Van der Leeuw (université Paris-I) qui a appelé à une gouvernance par le bas plutôt que par le haut. Il a justifié ce point de vue par le besoin de faire prendre conscience aux individus des conséquences potentielles de leurs actions. Dans ce but, il a proposé la réalisation de scénarii prospectifs mis à la disposition des citoyens. Il a également regretté le retard pris par les sciences sociales françaises vis-à-vis des questions environnementales et les difficultés d'accès à des bases de données individualisées pour appréhender les enjeux environnementaux.

Sur ce dernier point, A. Augé (GDF Aquitaine) a fait remarquer que l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence risque d'accentuer la difficulté, car les données commerciales individualisées vont devenir de plus en plus secrètes, ren-

dant difficile l'évaluation des niveaux de pollution énergétique.

Thierry Lavoux (Ifen) a soulevé le problème des échelles d'observation, soulignant que le citoyen, certes sensible aux questions planétaires (déforestation, réchauffement de la planète, etc.), l'est encore plus à celles concernant son cadre de vie et celui de ses enfants. En la matière, il a souligné l'importance croissante des demandes dans ce domaine. Il a ensuite mentionné le besoin de mettre en place des Comités scientifiques auprès de chaque OOE afin de valider les protocoles et les données recueillies.

Ce dernier point a donné lieu à de nombreuses réactions dans deux domaines. Le premier concerne la nécessité de posséder des référentiels identiques entre observatoires permettant la comparaison dans le temps et entre régions. Le second est un appel adressé aux hommes politiques. Les ORE et les OOE ont pour mission de produire des connaissances et des données sur l'environnement. Aux décideurs d'assumer leurs responsabilités au nom du bien public et non de se cacher derrière des avis scientifiques alors que la connaissance des problèmes n'est jamais totale.

Un des autres aspects évoqués lors des débats est celui de la propriété des données et de la transmission de l'information. Dans ce domaine, il a été rappelé par D. Lassere (avocat à la Cour de Bordeaux) l'obligation d'indiquer la source à l'origine de leur production.

Différents intervenants ont insisté sur l'importance de développer les liens entre observatoires opérationnels et de recherche afin d'intégrer les avancées scientifiques. D'autres personnes ont souligné la nécessité de nouer des liens entre les observatoires et l'enseignement afin de sensibiliser les enfants et les jeunes adultes aux questions environnementales et aux conséquences des gestes de chacun. À cette fin, il a été suggéré de multiplier les formations sur l'environnement auprès des enseignants.

Enfin, ont été signalés à plusieurs reprises le besoin permanent et le caractère indispensable de liens entre sciences de la nature et sciences sociales sur les questions de maîtrise de l'énergie et de la gestion de l'eau. Dans leurs interventions, les acteurs de terrain et les responsables politiques régionaux, conscients que les enjeux se situent autant sur le plan social et économique qu'environnemental, en ont montré la nécessité à partir d'exemples.

Après un rappel des enjeux régionaux, nationaux, européens et internationaux qui justifient l'existence des observatoires opérationnel et de recherche sur l'environnement, ces deux journées

de débats se sont terminées par une table ronde. Au cours de celle-ci, les différents intervenants ont insisté sur la nécessité de mener une réflexion partagée sur ces questions, intégrant la recherche, les populations et leurs cultures respectives, ainsi que sur celle d'informer les populations et de leur fournir les moyens indispensables pour comprendre les évolutions en cours afin de déboucher sur des forums citoyens. Pour cela, il est indispensable de mener des travaux prospectifs à des fins de

sensibilisation. Si ces journées ont permis de préciser le rôle des OOE et d'envisager de nombreuses évolutions, il est indispensable que le citoyen comme le chercheur y portent attention. À ce titre, on regrettera la faible participation de représentants des sciences sociales, d'élus, de techniciens des collectivités et de la société civile. C'est toutefois à l'aune du temps qu'il sera possible de mesurer les changements induits par ce temps de réflexion.

Available online at www.sciencedirect.com

SCIENCE @ DIRECT®